

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Division Ouest Gironde

Subdivision Territoriale et Maritime
du Bassin d'Arcachon

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 11/2011**

Arcachon, le 16 mai 2011

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés d'une évolution sensible du chenal de la passe Nord, confirmée par les sondages réalisés en avril 2011. Cette évolution justifie une adaptation du balisage en place, qui est actuellement à l'étude. Dans l'attente de cette modification, les usagers sont invités à la plus grande prudence, et à tenir compte des éléments suivants :

- Les fonds situés entre les bouées 1N/2N et 2NA/3N sont remontés d'environ 1 mètre ; il est donc rappelé la recommandation d'emprunter la passe 1h30 avant la pleine mer.
- Le Banc du Toulinguet s'est déplacé vers le sud-est entre les bouées 4N et 6N et il est recommandé aux usagers de s'éloigner de ces deux balises.
- Parallèlement, le chenal s'est approfondi vers le sud-est, et les balises 5N et 7N sont maintenant situées dans l'axe de la passe ; il est donc recommandé de passer au plus près de celles-ci pour rester en pleine eau.
- Plus au nord, la balise 9N se retrouve proche de l'axe du chenal qui s'est élargi vers l'Est.

Le Responsable de la Subdivision

Pierre MORIN